



ALLONS AU-DELÀ DE L'APPROCHE ÉNERGÉTIQUE !

Synthèse de la table ronde du 3 février 2017

en vue de la mise en place d'un séminaire

sur le « Déploiement de la Rénovation Accompagnée en Wallonie »

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional



Partenaires :

Synthèse de la table ronde du 3 février 2017 en vue de la mise en place d'un séminaire sur le « Déploiement de la Rénovation Accompagnée en Wallonie »

Contenu

1. Contexte.....	2
1.1. Un projet transfrontalier.....	2
1.2. Objectif : massification de la rénovation et l'accès à un nouveau marché pour les entreprises	2
1.3. Assurer une vision globale de la thématique et croiser les regards	2
1.4. Personnes présentes : voir tableau en annexe 3	3
1.5. Exposés introductifs posant le cadre et les avancées françaises en matière d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA): voir résumé et *.pdf des exposés en annexe 1	3
2. Ateliers Freins & leviers.....	3
2.1. Les freins.....	3
2.2. Les leviers	4
3. Échanges sur les questionnements à aborder lors du séminaire	5
4. Les suites	9
4.1. Un séminaire pour aller plus loin... ..	9
4.2. Séminaire : proposition d'organisation	10
ANNEXE 1 : Exposés introductifs.....	11
Gérard DECHY – Président du PADES - http://www.padesautoproduction.net/	11
Simon DEBUSSCHE – APES - http://apes-npdc.org/	11
Damien MAGNIER – FédAC (Fédération des Accompagnateurs) - http://www.fedac.fr	13
ANNEXE 2 : Relevé des questionnements proposés	14
ANNEXE 3 : Liste des personnes présentes	15

1. Contexte

1.1. Un projet transfrontalier

Cette table ronde prend place dans le cadre du projet Interreg VA FAI-Re qui a pour thème central : Former, Accompagner, Inspirer la Rénovation efficiente.

Un des axes de travail du projet est une recherche-action portant sur les nouveaux modes de collaboration entreprises - maîtres d'ouvrage. Dans ce cadre, les partenaires souhaitent **alimenter la réflexion et aider au déploiement de la Rénovation Accompagnée/Auto-Réhabilitation Accompagnée en Wallonie et dans le nord de la France.**

Nous souhaitons, par l'approche transfrontalière, amener une plus-value à la réflexion grâce à la mise en place d'un dialogue, d'un apprentissage mutuel, d'un transfert d'expériences et de compétences entre opérateurs des deux versants.

Le projet permettra aux opérateurs wallons de prendre appui sur les outils et méthodes développées en France pour implémenter l'ARA.

Le projet organisera également, en parallèle à cette approche, des moments de rencontre pour aider les entreprises à faire le point sur les législations de part et d'autre de la frontière, se former... et ainsi leur permettre d'aller travailler de l'autre côté de la frontière (ex. : Qu'est-ce que le RGE et comment en tant qu'entreprise belge puis-je me faire reconnaître ? Comment m'assurer ?)

Pour vous tenir informé, **suivez-nous sur le FB @interregVFAIRe et sur www.fai-re.eu.**

1.2. Objectif : massification de la rénovation et l'accès à un nouveau marché pour les entreprises

Si la rénovation énergétique du logement est considérée comme un des secteurs les plus pertinents en matière de soutien à l'emploi et de réduction de la consommation d'énergie, **l'offre de services actuelle ne réussit pas à faire « décoller » le marché.** Cela est dû à différents facteurs dont les principaux sont le manque de confiance des maîtres d'ouvrage rénovateurs envers les entreprises, la difficulté du dialogue entreprises/maîtres d'ouvrage et, pour beaucoup de ménages, le manque de budget pour réaliser les travaux via la seule intervention des entreprises.

Il faut donc arriver à faire évoluer ce paradigme et mobiliser la filière pour **construire une réponse adaptée à la réalité et aux besoins du marché.** Le secteur doit appuyer le développement d'un nouveau modèle économique et social pour permettre :

- plus de rénovations prenant en compte la maîtrise de l'énergie ;
- l'accès à de nouveaux chantiers pour les entreprises ;
- une garantie de bonne exécution des travaux par les habitants ;
- une meilleure appropriation du logement par l'occupant.

Dans ce contexte, **la Rénovation Accompagnée (Auto-Réhabilitation Accompagnée en France) constitue une des réponses à élaborer et à développer** avec les entreprises afin de faciliter le passage à l'acte en rénovation.

1.3. Assurer une vision globale de la thématique et croiser les regards

La table ronde (compte rendu ci-après) a pour objectifs :

- un premier **partage autour des freins et leviers** au déploiement de la Rénovation Accompagnée en Belgique ;

- la **préparation d'un séminaire** en vue d'asseoir la dynamique en Belgique (d'impulser une structuration d'une filière) et produire un **cahier de recommandations** pour le développement de la Rénovation Accompagnée.

Au travers du projet FAI-Re, nous souhaitons **réunir les différents acteurs** transfrontaliers concernés par un déploiement de la Rénovation Accompagnée/ARA pour :

- assurer ainsi un **regard croisé de l'ensemble de la filière** ;
- **démontrer** l'importance du sujet et **son potentiel économique**. La quantification « économique » est un passage essentiel avant d'entamer des négociations, au niveau assurantiel notamment.

Nous souhaitons également soutenir la **structuration des acteurs** et les aider à :

- analyser les pratiques actuelles ;
- identifier les interlocuteurs concernés par le sujet
- porter un message commun vers les politiques et le secteur économique.

La Rénovation Accompagnée mérite d'être structurée et de devenir une véritable réponse complémentaire et de qualité à l'enjeu de rénovation énergétique des bâtiments.

La prochaine étape sera, sur base de nos échanges, l'organisation d'un séminaire transfrontalier.

La mise en place de moments de rencontre et d'échange entre les pouvoirs publics/les territoires belge et français, semble également une piste intéressante à creuser.

1.4. Personnes présentes : voir tableau en annexe 3

1.5. Exposés introductifs posant le cadre et les avancées françaises en matière d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA): voir résumé et *.pdf des exposés en annexe 1

2. Ateliers Freins & leviers

2.1. Les freins

1. Important de **définir de quoi on parle**, de donner une définition de la Rénovation Accompagnée : Ex. : parle-t-on de la formation des MO ou de leur intervention sur un chantier conduit par une entreprise ? De chantier complexe d'auto-construction d'une nouvelle maison ou de petits travaux de type isolation de toiture ?
2. Les acteurs ne savent pas que cela existe. Il y a un manque général d'information → En faire la promotion auprès des différents acteurs.
3. Les relations avec les pouvoirs publics : avec des questions au niveau de la légalité, du travail au noir, de l'accès aux primes (souvent lié au travail des entreprises)...
4. Au niveau des pouvoirs publics, il y a aussi des freins : c'est quelque chose d'émergent. Il leur est difficile de se positionner actuellement. Il faut avancer pas à pas, lancer/continuer l'expérimentation car il leur est difficile maintenant de mettre en place un cadre légal.
5. Question de la responsabilité, des assurances et de la sécurité : qui fait quoi, le rôle de chacun (entreprise/MO/architecte), la sécurité sur chantier qui limite probablement les travaux pouvant être réalisés par le MO → Il faut cadrer le rôle de chacun.
6. Quid de la TVA ? Comment facturer l'achat de matériaux ? De l'éligibilité aux primes ?
7. **Difficulté de donner un prix** global car on ne sait pas comment le MO travaille (parfois, il fait reculer chantier au lieu de le faire avancer), du temps qu'il pourra réellement accorder au chantier → actuellement, c'est souvent un prix en régie avec un montant max. qui est donné.

2.2. Les leviers

Définir les missions – se fédérer – faire connaître - donner un cadre légal (assurance/responsabilité, aide publique...).

1. Marché qui **concerne tout le monde** → grand levier.
2. Définir le cadre, **les missions « exactes » d'un accompagnateur** :
 - a. Réfléchir à **l'échelle** → un chantier de Rénovation Accompagnée d'isolation d'un toit est très différent d'un chantier accompagné pour la construction d'une nouvelle habitation.
 - b. Quid de **la compétence du MO** qui souhaite se faire accompagner → s'il n'en a pas, lui donner la possibilité de trouver des formations adaptées en amont pour arriver sur chantier avec un minimum de compétences.
3. Mettre en place une **plate-forme/fédération** qui s'appuie sur les réseaux existants pour :
 - a. **structurer le marché** → fédérer les accompagnateurs ;
 - b. **porter une reconnaissance** → porter le sujet et travailler avec le politique à la mise en place du cadre légal ;
 - c. une fois les missions de l'accompagnateur définies, **négocier** des contrats « types » **avec des assureurs**, non pas au cas par cas (ce qui coûte cher) mais sur un gros volume de chantiers.
4. **Développement d'outils adaptés** : ex. de l' AISBL qui, en amont du chantier, place un cadre de partage des responsabilités avec le MO (contrat signé en début de chantier qui répartit le taux de responsabilité de chacun en cas d'erreurs) et accompagne tout au long du chantier les éventuels problèmes (cahier de suivi qui permet de tracer les choix, les éventuels problèmes rencontrés... et d'avoir l'antériorité des différents événements).
5. Développer des **formations d'accompagnateurs** pour faire reconnaître le métier.
6. **Faire connaître**, montrer par l'exemple que cela fonctionne bien et communiquer vers les divers publics (pouvoirs publics, entreprises « classiques », accompagnateurs, maîtres d'ouvrage, assureurs...).
7. Les **négoce de matériaux** peuvent être un bon point-relais auprès des MO pour trouver les entreprises qui peuvent faire de l'accompagnement.
8. D'une façon plus générale, **reconnaitre les métiers de l'isolation** qui sont diffus dans les différents métiers. Actuellement, n'importe qui peut s'installer « isolateur » → demander un accès à la profession ?

3. Échanges sur les questionnements à aborder lors du séminaire

Voir le relevé de l'ensemble des questionnements proposés en annexe 2.

En synthèse du compte rendu ci-après, les grandes idées dégagées sont :

1. L'importance de **définir ce qu'est la Rénovation Accompagnée** et l'accompagnement. Il faut porter **une idée commune**, se donner soi-même un cadre objectif. Cette définition est un **prérequis à tout autre chose**. Cela va de pair avec la notion de faire reconnaître (définir et faire reconnaître).
2. **Il faut mettre en place un cadre** administratif, juridique... **qui colle à la réalité du terrain**, à la taille et la complexité du chantier (isoler le grenier vs une rénovation complète d'un logement ou accompagnement méthodologique en phase projet vs accompagnement technique sur chantier). Il existe **différents types de Rénovations Accompagnées et donc différentes facettes au métier d'accompagnateurs** → nécessite une **APPROCHE DIFFERENCIEE**.
3. **Rôle levier des pouvoirs publics** pour éviter certains freins et porter des opérations pilotes.
4. L'interpellation et la sensibilisation des différents acteurs (pouvoirs publics, assurances, constructions classiques...) quant à la pertinence du déploiement de l'ARA sont importants, mais il faut avant tout :
 - réfléchir, « entre nous », à la façon de proposer le fonctionnement de manière intelligente (structuration ?) ;
 - **expérimenter sur chantier** ;
 - **démontrer que cela fonctionne** (démontrer par la mise en œuvre est essentiel), pour ensuite aller vers ces acteurs avec du « contenu/concret ».
5. L'importance d'intégrer le client final dans le processus et de mettre en **place un protocole de collaboration avec le MO**, dès l'ouverture de chantier.
6. La nécessité de **former les professionnels à ce nouveau métier** (faire faire).
7. L'importance **d'associer les fédérations dès le début**. Il faut leur parler de nouveaux marchés.
8. **S'assurer de la qualité** de Rénovations Accompagnées sur les chantiers est une forme de réponse en soi à « comment rassurer le MO ? ». La formation des MO en est aussi une. Il serait intéressant de **faire ressortir les facteurs de réussite de chantiers de Rénovations Accompagnées/ARA et de faire le lien entre les compétences** mises en œuvre.

Question n° 1 : Comment créer un cadre sans créer trop de contraintes

Il faut prévoir un cadre qui tienne compte des différentes contraintes inhérentes aux différentes formules (type de chantier, type d'accompagnement...) possibles de la Rénovation Accompagnée (éviter les schémas trop théoriques qui ne collent pas à la réalité).

Il est nécessaire de mettre un cadre, **une définition sur des pratiques qui existent**, pour le mettre en lumière et éviter d'avoir l'effet inverse qui conduirait, au travers d'un **cadre contraignant/effrayant**, à **pousser dans l'ombre** une pratique émergente.

Cadres administratif, juridique **qui collent à la réalité du terrain**, à la taille et la complexité du chantier (isoler le grenier vs une rénovation complète d'un logement) = **APPROCHE DIFFERENCIEE**.

Intégrer le client final est important dans le processus pour être certain de garder de la souplesse. Qu'est-il prêt à accepter comme accompagnement, comme prise de responsabilités ? Il faut mettre en **place un protocole de collaboration avec le MO** dès l'ouverture de chantier. L'ASBL y réfléchit de manière concrète depuis un moment.

De nombreuses contraintes existent déjà. Ex. : les contraintes financières qui peuvent être un atout pour le développement de l'ARA.

Autre question, en tenant compte des contraintes (positives ou négatives), comment faire la **promotion de la Rénovation Accompagnée** ? Et Comment faire **évoluer les contraintes** ?

Il est important d'impliquer les pouvoirs publics autour de ce type de questions.

Piste pour l'introduction de l'atelier : présentation des outils mis en place en France.

Question n° 2 : La Rénovation Accompagnée c'est quoi ? Définition des missions, des rôles de chacun :

- Définir les missions des accompagnateurs (échelle, formes : accompagnement conception/conseils techniques/pratiques...) (13 votes)
- Quelles seraient les différentes formes d'accompagnement possibles, ce qu'est la Rénovation Accompagnée ? (2 votes)

Attention, il est essentiel de bien **définir les chantiers/travaux dont on parle**.

Actuellement, on peut tout aussi bien parler d'un chantier en auto-construction d'une maison de A à Z que de toute autre série de travaux qui sont de petite échelle, de durée plus courte, avec moins de corps de métier et qui posent moins de questions de sécurité, ou de chantier ne nécessitant pas de permis d'urbanisme... Tous ces éléments **induisent des différences fondamentales dans le métier d'accompagnateurs, dans ses missions..., dans les éléments à mettre en place**.

Pour ne pas partir dans tous les sens, il faut choisir un **postulat de départ** sur « Quels sont les travaux dont on parle ? ».

Pour pouvoir discuter avec les assurances, les pouvoirs publics ou le secteur économique, une analyse des pratiques et prestations réalisées dans le cadre de l'accompagnement doit être effectuée, l'objectif étant également de faire reconnaître des compétences professionnelles.

Une réflexion doit être menée sur les rôles de l'accompagnateur mais aussi **les rôles des autres acteurs**, par exemple l'architecte, s'il y en a un, le coordinateur sécurité... voir si ces acteurs ne prennent pas de rôle plus particulier → **plus que définir le rôle des accompagnateurs, c'est définir qui ils sont**.

Différents types d'accompagnements existent avec des objectifs différents. Derrière ceux-ci, se trouvent des métiers différents et donc des compétences différentes :

- **méthodologiques** pour aider les MO à piloter leur projet, à faire les bons choix ;
- **techniques** c'est-à-dire pratiques, dans la mise en œuvre (conseil pour une bonne mise en œuvre, les bons gestes).

Attention, **en Belgique** (a contrario de la France), on a souvent besoin d'un **architecte** qui **doit assurer normalement le rôle d'accompagnement méthodologique**. Il faut voir la place qu'on lui donne. A contrario, **il y a aussi un grand nombre de travaux qui ne demandent pas d'architecte** (= hors permis d'urbanisme) et là, il est important de définir le rôle de l'accompagnateur.

Piste pour l'introduction de l'atelier :

- par différents exemples d'accompagnement par des entreprises ;
- l'AISBL possède un protocole d'ouverture de chantier qui peut faire l'objet du propos introductif.

Question n° 3A : Portage pouvoir politique ?

- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils aider/soutenir la Rénovation Accompagnée ? (14 votes)
- Comment impulser des dynamiques locales avec les territoires (portage politique et acteurs de terrain) ? (3 votes)

Comment les pouvoirs publics peuvent **soutenir financièrement**, concrètement (**ARA est soutenue par ANAH** en France) et surtout **aménager les freins** comme le travail déclaré, la TVA, les questions d'assurances....) ? Les pouvoirs publics ont un **rôle de levier** face à ces contraintes.

Un participant fait le lien entre situation actuelle de la Rénovation Accompagnée et dans les années '80, la situation des entreprises de formation par le travail. Elles ont pu se développer et obtenir une reconnaissance car elles se situaient dans la sphère de la formation et que cela ne concurrençait pas le monde des entreprises.

N'y a-t-il pas une **Crainte de la part des autorités**, qu'au travers de la Rénovation Accompagnée, on forme des personnes qui, ensuite, ne rentreront pas dans le circuit de l'emploi et **développeront un réseau parallèle** ?

APES : « Il est essentiel d'impliquer les instances de décision, de financement et de développement au niveau local (en France, on parle de « territoires », ce sont les Communautés de Communes ou les communes, compétentes en matière d'habitat et de dév. économique) afin de faire émerger des opérations pilotes ».

Piste pour l'introduction de l'atelier :

- ???.

Question n° 3B : Comment amener le secteur de la construction « classique » à soutenir, plutôt qu'à craindre une démarche de construction émergente ? (3 votes)

Quelles sont les **craintes des entreprises** de construction classique sur lesquelles il faut travailler pour que la RA soit mieux accueillie :

- quand on parle de Rénovation Accompagnée, la première crainte est « **Cela va nous faire moins de boulot** »,
- la seconde, crainte **d'incompréhension avec le maître de l'ouvrage** : difficulté de « Comment lui dire que la solution demandée n'est pas la bonne solution ? »
Le fait que **le dialogue avec le client prend beaucoup plus de temps**

Question ? Faut-il s'adresser à toutes les entreprises du secteur car l'accompagnement demande des **compétences particulières** ? C'est un fait, cela ne concerne pas toutes les entreprises.

Ce point relève d'ailleurs la nécessité de **développer des formations spécifiques** qui permettront aux entreprises d'acquérir les compétences et de **faire reconnaître** les entreprises aptes à faire de l'accompagnement. Accompagnateur est un métier à part entière (ou du moins une partie de métier à part entière) → **Question en lien : Comment former les entrepreneurs ?**

En France, comment cela s'est-il passé ?

Même si l'ARA n'était pas sur le même champ que les grandes entreprises, l'APES s'est néanmoins, dès le début, tourné vers les grandes fédérations (CAPEP et FFB) pour les impliquer et obtenir des crédits à la formation.

Il faut associer les fédérations dès le début. Il faut leur parler de nouveaux marchés. Mais encore aujourd'hui en France, c'est compliqué car les réponses peuvent être très différentes selon l'interlocuteur au sein d'une même fédération (et celles-ci peuvent changer dans le temps).

La CAPEP, qui concerne plus des petites entreprises, a été plus réceptive.

Lors de la rédaction du rapport Berrier¹, la CAPEP et la FFB ont fait preuve de la même « hostilité » vis-à-vis de l'ARA mais **les formations mises en place avec l'université de Valenciennes ont été soutenues par la CAPEP.**

Il est important de signaler que les **acteurs de l'accompagnement** en France se sont **regroupés en Fédération.**

Il faut trouver le moyen de **montrer au secteur que c'est une opportunité pour développer des marchés, de créer de l'emploi** et pas l'inverse.

Dans la pratique, il y a des bricoleurs et il y en a toujours eu. **Il est faux de dire que, parce que l'on met en place un cadre pour la Rénovation Accompagnée, on va perdre des chantiers.**

Mais bien **au contraire, cela va aider les gens :**

- qui ne savaient pas trop bien comment faire,
- qui ne trouvaient pas d'entreprise parce que le chantier était trop petit ;
- à qui une entreprise dit « faites-le vous-même » car ce type de travail va coûter trop cher en heures/hommes (ex. : des bandes d'étanchéité au début des bâtiments passifs).
- ...

Des sociétés de type Brainbox et Selfmatic qui **existent depuis 40 ans** proposent déjà un service similaire à des particuliers et cela n'a pas tué le métier de chauffagiste.

Tout cela existe déjà. Dans ce cadre, il faut voir **la Rénovation Accompagnée comme un moyen pour les entreprises d'y amener une plus-value.**

Exemple d'un participant qui collabore avec une société classique à laquelle il apporte une compétence en application de matériaux naturels. Cela leur a donné l'opportunité d'entrer sur des chantiers où les maîtres d'ouvrage n'avaient pas forcément pensé à l'utilisation de matériaux écologiques. Pour la Rénovation Accompagnée, c'est un peu la même chose, ce ne **sont pas deux mondes qui s'opposent mais au contraire ils se complètent.**

Pour développer ce volet, il est recommandé d'y amener l'éclairage d'un économiste. « *Il faut arrêter de voir l'économie comme un gâteau fixe dans lequel, quand je prends une part, je réduis celle des autres.* ».

En France, une des erreurs est de ne pas avoir impliqué, dès le début, **les négociants de matériaux et les surfaces de bricolage. Ce sont des leviers/alliés.** Si on veut vraiment changer d'échelle et faire en sorte que cela déclenche des rénovations (car c'est aussi cela l'enjeu par rapport à la diminution des GES), il faut pouvoir s'appuyer sur des relais.

Les participants relèvent l'intérêt comme relais, des **négociants qui ont une approche de conseil** plus proche, souvent **plus pointue** (lien avec la question « Comment rassurer les maîtres d'ouvrage ? »). Mais attention, il ne faut **pas négliger les grandes surfaces de bricolage** qui ont une force de communication importante. C'est là que beaucoup de bricoleurs trouvent des informations (ex. : des info-fiches de Brico). Néanmoins, souvent les grandes surfaces ne proposent pas ou peu de matériaux écologiques et leurs vendeurs sont rarement formés (lien avec la question de la qualité des travaux).

N.B. : L'ARA est d'ailleurs un sujet de réflexion dans des groupes de travail chez Leroy Merlin.

Piste pour l'introduction de l'atelier :

- ???.

¹ <http://www.precarite-energie.org/Rapport-sur-la-Contribution-de-l.html>

Question n° 4 : Comment rassurer le Mo et l'entrepreneur sur la qualité du travail effectué ? Comment assurer cette qualité ?

C'est bien de vouloir diminuer ses coûts en faisant soi-même, mais comment s'assurer que je ne vais pas dépenser de l'argent pour un travail mal fait ou qui ne va pas atteindre les résultats attendus.

En tant que MO, je veux obtenir un travail de qualité. Pour ce faire, je vais mettre ma force de travail à disposition mais comment s'assurer de le faire bien ?

Cela regroupe beaucoup de choses :

1. Comment s'assurer que j'ai ou j'aurai les compétences (? formation) ?
2. Comment je choisis les bons matériaux ?
3. Quelle est ma responsabilité si jamais mon plafonnage est mal fait ?

Renvoi aussi vers la question du dialogue pro/MO.

Derrière qualité, on entend la notion de **compétences des différents intervenants**. Il est intéressant de **faire ressortir les facteurs de réussite et ensuite, de faire le lien entre les compétences selon le profils des acteurs** qui sont intervenus sur ces chantiers et in fine, pouvoir **sortir un module de formation spécifique pour acquérir les compétences**, pour garantir le succès et la qualité. La FORMATION comme forme de 1^o réponse au comment ?

Sous question : n'y a-t-il pas un risque de conflit d'intérêts entre entreprise et MO → Ne faut-il pas retrouver le triangle classique pour gérer les éventuels conflits ?

Autre piste : ne faudrait-il pas faire le même travail que cette table ronde mais avec un public de maîtres d'ouvrage ?

Pistes pour l'introduction de l'atelier :

- quelqu'un qui a commencé seul s'est découragé et a ensuite fait appel à un accompagnateur pour finaliser son chantier avec lui (Damien ?)
- un tandem entrepreneur/MO qui témoigne du comment cela s'est passé (en bien ou mal).

Question n° 5 : Comment montrer que l'entraide peut créer de l'emploi ? (12 votes) ? Quel argumentaire ?

Piste pour l'introduction de l'atelier :

- un entrepreneur qui dit oui. RA m'a amené une partie de mon chiffre d'affaires.

4. Les suites

4.1. Un séminaire pour aller plus loin...

Les résultats de la table ronde serviront de base à la **mise en œuvre d'un séminaire** (automne 2017) dont les objectifs sont multiples. Ce séminaire transfrontalier sera un premier pas pour débroussailler ensemble la problématique, poser les jalons, échanger entre la France et la Belgique, ébaucher un premier réseau et partager ses cartes de visite, imaginer comment la certification des pros à l'accompagnement peut être réalisée, avec quels partenaires? ...**pour après enclencher, nous l'espérons, des collaborations plus structurelles.**

Dans le cadre du projet FAI-Re, il nous semble également important de ne pas confondre Rénovation Accompagnée/ARA et auto-construction. Si nous devons faire une tentative de **définition de la Rénovation Accompagnée, celle-ci serait « La participation active d'un propriétaire/locataire aux travaux de son logement avec l'aide d'un professionnel attentif à la sécurité et à la qualité des travaux ».**

Il semble, en effet, important, comme cela est ressorti des échanges, « **d'attaquer** » la **thématique avec un angle d'entrée bien défini afin de s'assurer que l'ensemble des participants parlent de la même chose.** Au vu des enjeux actuels, l'angle d'approche le plus opportun est celui de la massification des travaux d'économie d'énergie et du rôle de la Rénovation Accompagnée dans ce cadre. Cet angle d'approche permet également d'appréhender le sujet au travers de travaux ayant une échelle délimitable.

N.B. : Cela n'empêche pas, par ailleurs, de faire avancer la réflexion sur d'autres approches.

4.2. Séminaire : proposition d'organisation

Matinée : en plénière pour poser le cadre, entendre des témoignages mettant en évidence des retours d'expérience en matière de Rénovation Accompagnée et permettant de mettre en place les différentes grandes thématiques qui seront abordées ensuite dans les ateliers participatifs.

Après-midi : Différents ateliers avec, pour thèmes principaux, les questionnements ayant obtenu le plus de votes lors de la table ronde. Les ateliers seront tenus en parallèle et les participants choisiront l'atelier auquel assister en fonction de leurs centres d'intérêt. Les ateliers seront introduits par de courts témoignages permettant de faire un focus sur le thème particulier et de lancer le débat. Chaque atelier doit accueillir également un ou des « spécialistes » de la thématique abordée (ex. : représentant des pouvoirs publics, avocat, représentant des entreprises, maître d'ouvrage, économiste...) qui peuvent mettre en perspective le témoignage si nécessaire.

Nous vous remercions de votre participation à cette table ronde et vous demandons votre collaboration afin d'alimenter la construction du séminaire.

Pourriez-vous prendre un moment pour compléter un tableau nous permettant de regrouper :

- **vos propositions de sujets d'interventions et de personnes de contact pouvant les réaliser (en plénière ou lors des ateliers) ;**
- **vos propositions de titres pour ce séminaire ;**
- **votre marque d'intérêt quant à prendre le rôle de rapporteur ou de modérateur dans l'un des ateliers proposés.**

Pour remplir le tableau, 2 solutions :

1) Le tableau *.xls joint au mail.

2) En mode collaboratif (sur une plateforme Web gratuite) via le lien : https://framacalc.org/=Tableau_Seminaire_RA.

L'ensemble plénière/ateliers fera l'objet d'une synthèse et servira à l'établissement de recommandations à destination des différents acteurs.

ANNEXE 1 : Exposés introductifs

Afin d'introduire le sujet, 3 exposés posent le cadre et les avancées françaises en matière de d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) (cf. annexes).

Gérard DECHY – Président du PADES - <http://www.padesautoproduction.net/>

Intéressant d'utiliser l'expérimentation française et la frontière comme un atout permettant de changer l'échelle de l'ARA.

L'ARA, c'est le faire AVEC : avec les entreprises, avec les maîtres d'ouvrage, avec les territoires.

On est dans l'économie : au départ, l'ARA a eu, en France, une entrée sociale et pouvoir public (principalement destiné aux plus démunis) mais le PADES et l'APES ont eu la volonté de lui donner une entrée économique.

L'enjeu actuel de la rénovation énergétique est le passage à l'acte des personnes mais le marché ne décolle pas. Il faut donc passer à une échelle plus grande qui nécessite de créer une économie nouvelle avec les entreprises.

- ➔ Dans le cadre du **dossier d'expérimentation de l'ARA en RNPC**, l'approche portée par le territoire est celle du **MO intervenant sur leur chantier mais avec l'accompagnement d'entreprises** et repose sur un modèle économique mixant :
 - économie marchande : les entreprises ;
 - économie non marchande : l'intervention de la puissance publique sur les territoires ;
 - économie non marchande : les citoyens qui travaillent sur leur chantier.

Autre volet important, les travaux effectués dans le cadre de chantiers ARA ne peuvent se faire en dehors des règles de l'art.

- ➔ Pour cela, il faut assurer une **montée en compétence des accompagnateurs et reconnaître cette compétence** nouvelle que les entreprises peuvent développer.
- ➔ Développement en RNPC d'une **formation d'accompagnateur ARA** (licence pro).

Attention, en France, la formation utilise les « Validations de compétences » (permet d'accéder à un diplôme en apportant la preuve de l'expérience que l'on a).

Simon DEBUSSCHE – APES - <http://apes-npdc.org/>

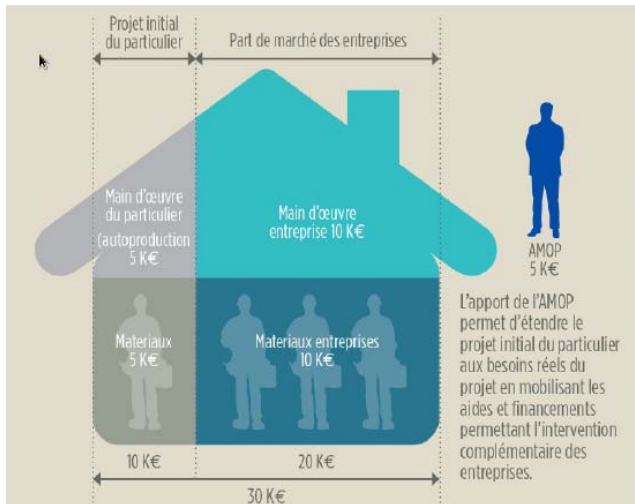
L'APES a notamment un rôle de sensibilisation et d'enclenchement d'une dynamique de territoire autour de l'ARA. L'APES est également animateur du réseau des accompagnateurs en Hauts-de-France (HDF).

L'APES **aborde la thématique au travers du volet habitat** ➔ il y a urgence à rénover le parc de logements individuels, souvent vétuste. Mais comment faire pour déclencher le **passage à l'acte** ? Comment gérer la **qualité des travaux** quand une partie des propriétaires occupants font les travaux eux-mêmes ? ➔ l'ARA est une solution à ces enjeux.

L'ARA, c'est du **lien social** sur le territoire.

L'ARA a souvent un lien avec la **rénovation écologique** : les entreprises qui se positionnent naturellement ont souvent des approches liées à la santé dans l'habitat, aux filières locales, aux éco-matériaux...

L'ARA c'est aussi un **effet levier** ➔ une première estimation en HDF a montré que 1 euro public investi enclenche 6 € sur le marché !



L'APES a développé et continue à développer des méthodologies de sensibilisation des territoires, des outils de conventionnement, de mise en place de stratégies de territoires...pour porter l'ARA.

L'ARA se déploie sur différents volets : volet entrepreneurial à destination des particuliers mais aussi avec des pouvoirs publics (rénovation de petites salles communautaires), des associations sur un volet plus social..., chaque déploiement étant spécifique au territoire, en prenant en compte ses ressources, les filières en présence...

Exemples de démarches territoriales :

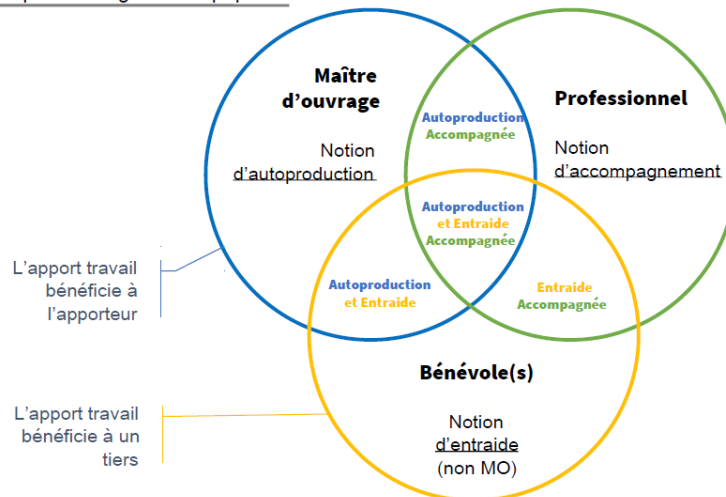
<p>Métropole Européenne de Lille</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscription de l'ARA dans son PIG Accompagnement des particuliers en lien avec les aides de l'état pour l'amélioration de l'habitat (Anah), en appui de la politique de développement durable appliquée à la rénovation des logements 	
<p>Communauté d'Agglomération Lens-Liévin</p> <p>Inscription de l'ARA dans le cadre du projet FEDER d'Investissement Territorial Intégré (ITI) 2016-2020 : accompagnement de 15 chantiers par an sur le territoire.</p>	
<p>Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent</p> <p>Marché public en cours de réalisation pour l'accompagnement de 20 ménages sur le territoire.</p>	
<p>Hainaut - Cambrésis - Avesnois</p> <ul style="list-style-type: none"> Développement en cours de démarches de territoires avec l'appui du projet européen FAI-Re : Former Accompagner Inspirer la Rénovation efficiente 	
<p>Parc Naturel Régional Caps et Marais d'Opale</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des professionnels par la mise en place d'une formation AMOP sur le territoire L'action "Auto-réhabilitation accompagnée" s'inscrit dans le cadre de la labellisation Territoire à énergie positive pour la croissance verte obtenue par le Parc naturel régional en février 2015. Accompagnement des particuliers par le financement de l'accompagnant pour 2 chantiers / an Sensibilisation des territoires du Parc avec l'APES pour un déploiement de l'ARA 	

On voit qu'à partir d'une petite enveloppe des pouvoirs publics et d'un accompagnement d'ingénierie sur le déploiement local, on peut faire beaucoup.

Il faut souligner que l'**ANAH** (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) **finance, depuis 2015, des opérations d'Auto-Réhabilitation Accompagnée** en rendant éligible le coût des travaux réalisés par les entreprises mais également, les dépenses exposées par les ménages pour la part de travaux réalisée en auto-réhabilitation comme l'achat des matériaux, la location de matériel, la souscription des assurances nécessaires et, enfin, la prestation d'accompagnement obligatoire.

Quand on parle d'auto-réhabilitation, on parle de 3 notions différentes qui peuvent s'entrecroiser :

Autoproduction, Entraide et Accompagnement:
3 notions apportées par 3 catégories de populations



La FédAc s'oriente sur la notion « **Accompagnement** » en regroupant des professionnels autour de ce « nouveau » métier (peu ou pas sur autoproduction et entraide). Avec pour constat de départ que beaucoup d'artisans faisaient déjà de l'ARA de façon informelle (dans leur coin) mais avec une volonté de changer d'échelle pour franchir les barrières telles que le travail dissimulé, la question de responsabilité.

Se regrouper permet de se structurer pour franchir les barrières, de porter le concept vers les grands plans nationaux de rénovation.

La structuration en FédAc a pris appui sur **le rapport Berrier** qui donnait des **recommandations au niveau national pour utiliser l'ARA comme outil de massification de la Rénovation**. Ce rapport faisait apparaître le manque d'un interlocuteur/intermédiaire quand on veut « parler » avec les acteurs de l'ARA. → La FédAc prend cette position de représentant.

La FédAc a pour objet de **fédérer les professionnels et animer un réseau**, tout en **assurant leur montée en compétence**. Elle vise aussi à **sécuriser les professionnels** dans leurs pratiques et faire le lien avec les institutions (elle est en lien avec AQC, les assurances...). Mais aussi à **sécuriser les collectivités et les MO** en apportant une montée en compétence (formation, partage d'expériences...).

On voit maintenant des artisans « classiques » qui commencent à s'intéresser aux pratiques de l'ARA.

Vidéo : <http://www.fedac.fr/video/>

ANNEXE 2 : Relevé des questionnements proposés

1. **Comment créer un cadre sans créer trop de contraintes ? (17 votes)**
2. **La Rénovation Accompagnée c'est quoi ?**
 - **Définir les missions des accompagnateurs (échelle, formes : accompagnement conception/conseils techniques/pratiques...) (13 votes)**
 - Quelles seraient les différentes formes d'accompagnement possibles, ce qu'est la Rénovation Accompagnée ? (2 votes)
3. **Portage des pouvoirs publics :**
 - **Comment les pouvoirs publics peuvent aider/soutenir la Rénovation Accompagnée ? (14 votes)**
 - Comment impulser des dynamiques locales avec les territoires (portage politique et acteurs de terrain) ? (3 votes)
4. **Comment montrer que l'entraide peut créer de l'emploi ? (12 votes)**
Quel argumentaire ?
5. **Comment rassurer les Maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs sur la qualité du travail effectué ? Comment assurer cette qualité ? (11 votes)**
6. Comment former les maitres d'ouvrage (au dialogue avec les entreprises, montée en compétence pour des travaux de qualité) ? (7 votes)
7. Comment fédérer les acteurs (fédération, réseau, plate-forme de partage...) ? (7 votes)
8. Comment mettre en place un protocole d'ouverture de chantier commun entre accompagnateur et MO et l'inscrire dans la durée ? (5 votes)
9. Accompagner à quel prix et avec quelles responsabilités ? (3 votes)
10. **Comment amener le secteur de la construction « traditionnelle » à soutenir plutôt qu'à craindre une démarche de construction émergente ? (3 votes)**
11. Réglementation(s) et accompagnement : Comment concilier contraintes et opportunités de rénover soi-même ? (2 votes)
12. Quel argumentaire produire pour convaincre ? (1 vote)
13. Comment assurer l'information du MO sur tous les aspects et conséquences de l'ARA ? (0 vote)
14. Quelles techniques de gestion de groupe pour l'animation des ateliers du séminaire : intelligence collective, holacratie, sociocratie ? (0 vote)

ANNEXE 3 : Liste des personnes présentes



Programme Interreg Va France-Wallonie-Vlaanderen - Projet FAI-Re n° 2.3.109
 Liste des présences de la table ronde transfrontalière du 3 février 2017
 « Développer la rénovation accompagnée en Belgique sur base de l'expérience française »

Prénom/Nom	Fonction	E-mail	Tél.	Signature
Albine ASSELMAN	Test-Achats	aasselman@test-achats.be		
Marie AUDINET	Assistante d'étude Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre	marie.audinet@adus.fr	00 33 (0)3 27 53 01 39	
Vincent BACQ	Morpha Minera SPRL	info@morphaminera.be	00 32 (0)488 577 489	
Sébastien BARROO	ASBL CAFA Représ. Réseau Habitat	sbar@cpasstgilles.irisnet.be	00 32 (0)2 600 57 31	
Edith BAUWENS	Réseau Habitat - ASBL RenovaS	ebauwens@renovas.be	0032 (0)2 246 91 61	
Albert BODESON	Expert immobilier Fonds du logement	Albert.Bodeson@flw.be	0032 (0)471 04 10 39	
Lionel CHAUVIN	Auto-construct Ingénieur bois, entrepreneur charpente	lionel@auto-construct.be	00 32 (0)479 23 64 27	
Pierre COLIGNON	Pôle crédits aux familles - Cellule coordin. et appui - Fonds du logement	Pierre.Colignon@flw.be	00 32 (0)71 207 816 00 32 (0)471 04 76 69	
Michel DACHELET	Direction opérationnelle du Développement durable	michel.dachelet@spw.wallonie.be	00 32 (0)81 3215 74	
Simon DEBUSSCHE	Responsable de projet APES	simondebussche@apes-hdf.org	00 33 (0)3 20 30 98 25	
Gérard DECHY	APES	gerard.dechy465@orange.fr	00 33 (0)6 71 52 75 63	
Hervé DECKERS	Avocat spécialisé en droits du travail	hd@deckersjoassart.be	00 32 (0)10 41 97 67	Excusé

Programme Interreg Va France-Wallonie-Vlaanderen - Projet FAI-Re n° 2.3.109
Liste des présences de la table ronde transfrontalière du 3 février 2017
« Développer la rénovation accompagnée en Belgique sur base de l'expérience française »

Prénom/Nom	Fonction	E-mail	Tél.	Signature
Bénédicte DELCOURT	Syndicat des propriétaires	benedicte.delcourt@snpcc-nems.be	0212740727 04761272598	
Jean-Marie DELHAYE	AISBL chantiers participatifs	chantiersparticipatifs@gmail.com	0496540679 0032 (0)4 227 72 22	
Guillaume GRAWEZ	Ecowez	guillaumegrawez@gmail.com	0032 (0)478 59 65 39	
Hélène GROESSENS	Chargée de mission Cluster Eco-construction	groessens@ecoconstruction.be	0032 (0)81 810 310	
Jean-François HERZ	Coordinateur SAW-B Conseiller en entreprise sociale	jf.herz@saw-b.be	0032 (0)498 12 27 64	excuse
Naomi HULSCHER	Morpha Minera SPRL	info@morphaminera.be	0032 (0)488 577 489	
Françoise JADOUL	Chargée de mission Espace Environnement	fjadoul@espace-environnement.be	0032 (0)71 509 655	
Michel LAMARQUE	Directeur Compagnons Centre Jeumont Féd. compagnonnique des métiers du bât. et autres activ. Groupe NPDC - Picardie	jeumont.direction@compagnonsdutourdefrance.org	0033 (0)3 27 67 01 52	excuse
Olivier LESAGE	Project office Energy & building Test-Achats	olesage@test-achats.be	0032 (0)2 542 32 84	
Damien MAGNIER	FEDAC	darn.magnier@gmail.com	0033 (0)6 65 71 65 80	
François MESTDAGH	DGO4	francois.mestdagh@spw.wallonie.be		
Hervé-Jacques POSKIN	Directeur Cluster Eco-construction	hj@ecoconstruction.be	0032 (0)81 810 310	
Xavier POTVIN	Gestion pédagogique et technique Forem	xavier.potvin@forem.be	0032 (0)477 47 14 94	

Programme Interreg Va France-Wallonie-Vlaanderen - Projet FAI-Re n° 2.3.109
Liste des présences de la table ronde transfrontalière du 3 février 2017
« Développer la rénovation accompagnée en Belgique sur base de l'expérience française »

Prénom/Nom	Fonction	E-mail	Tél.	Signature
Jérémy RATY	Grappe Eco-montoise	jeremieraty@hotmail.com	00 32 (0)492 77 66 07	
Nathalie RICAILLE	Secrétaire générale adjointe Espace Environnement	nraille@espace-environnement.be	00 32 (0)496 84 84 49	
Nicolas SPIES	Confédération Construction Wallonne	nicolas.spies@confederationconstruction.be	00 32 (0)2 545 56 76	
Patrick TRUCOLO	Le Trusquin	patrick.truccolo@trusquin.be	0032 (0)84 32 36 07	
Serge VOGELS	Secrétaire général Espace Environnement	svogels@espace-environnement.be	00 32 (0)496 29 95 94	
Nadine ZANONI	Responsable du projet FAI-Re, Espace Environnement	nzanoni@espace-environnement.be	0032 (0)71 509 688	
Dominique BOUVIÈRE	format 360 asbl	dominique@format360.be	0486 261455	
Etienne GUILLAUME	Indépendant Eco-construction	etienne.guillaume@ehac.be	0474 613681	
N.				